

VOUS NE POURREZ PAS DIRE QUE VOUS NE SAVIEZ PAS !

Les ordonnances Macron visent à donner encore moins de droits aux salariés et plus de pouvoirs aux patrons, avec pour seul but d'accentuer la mise en concurrence entre les salariés.

Précarisation générale du salariat sans protection en retour (c'est la flexibilité sans la sécurité) ;

Facilitation de tous les licenciements et plafonnement des indemnités prud'homales même en cas de licenciement « abusif », ce qui pourra permettre à un employeur de provisionner un licenciement et amortir l'embauche d'un jeune de qualification égale mais moins payé ;

Possibilité de négocier au niveau de l'entreprise des accords dérogatoires **moins favorables aux salariés** concernant l'emploi, les salaires ou la durée du travail ;

Regroupement des instances représentatives du personnel et marginalisation des syndicats. Bref, finie la loi pour tous, et vivent les accords à la carte sous pression patronale au nom de la compétitivité, de la concurrence ;

Pour rappel, dans certaines d'entreprises, on a imposé aux salariés des reculs sociaux qui devaient être temporaires. Des syndicats ont même cédé, le couteau sous la gorge et la mort dans l'âme. Quelques mois plus tard, les entreprises concernées fermaient boutique ;

Alors, contre le projet gouvernemental qui s'attaque à vos droits dans le Code du travail. Des droits qui seraient remis en cause, voire amenés à disparaître, comme par exemple, dans les conventions collectives : les primes diverses (ancienneté, vacances, etc.), l'intégralité du salaire versée pendant les arrêts maladie, l'indemnité conventionnelle de départ en retraite ou de licenciement...

Avant d'être personnellement concerné, Bougez-vous ! Défendez vos intérêts ! Dites non à la destruction du code du travail, votre meilleure protection.

**Et si vous ne voulez pas finir un jour à la rue...
Tous dans la rue le 12 septembre.**